Tafsir Al Qur'an sourate Al Ahqaf

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un Seul Seigneur (Allah)
Un Seul Guide (Muhammad)
Un Seul Livre (Le Qur'an)
Un Seul but (Plaire a Allah)
Un Seul Combat
Une Seul Communauté

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

46 - Al-Ahqaf

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Hâ, Mîm.
2. La descente du Livre émane de la part d'Allah, le Puissant, le Sage.
3. Nous n'avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux qu'en toute vérité et [pour] un terme fixé. Ceux qui ont mécru se détournent de ce dont ils ont été avertis.
4. Dis:"Que pensez-vous de ceux que vous invoquez en dehors d'Allah? Montrez-moi donc ce qu'ils ont créé de la terre! Ou ont-ils dans les cieux une participation avec Allah? Apportez-moi un Livre antérieur à celui-ci [le Qur'an] ou même un vestige d'une science, si vous êtes véridiques.
5. Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah, celui qui ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection? Et elles [leurs divinités] sont indifférentes à leur invocation.
6. Et quand les gens seront rassemblés [pour le jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles].

Allah a révélé le Qur'an à Muhammadﷺ. Il est le Tout-Puissant et le Sage en paroles et actes. Il a créé les cieux et la terre en toute vérité pour un temps déterminé et décrété à l'avance qui ne saurait ni augmenter ni diminuer.
Les mécréants se sont détournés de cette révélation sans se conformer à ses enseignements et ont tourné le Prophète en dérision. Ils sauront bientôt les

conséquences de leur mécréance. Ces associateurs qui adorent d’autres divinités avec Allah, demande-leur ô Muhammad, (Montrez-moi donc ce qu'ils ont créé de la terre! Ou ont-ils dans les cieux une participation avec Allah?) En fait ces divinités n’ont rien créé et ne possèdent quoi que ce soit ne serait-ce qu’une pellicule de datte. Allah est le seul créateur[تعالى]. Comment adorez-vous d’autre en dehors de Lui? Qui vous a demandé à agir ainsi? Qui vous a ordonné à suivre ce chemin? Qui vous a appelé à un tel culte sinon une invention de vous-mêmes.
Allah les défie aussi: (Apportez-moi un Livre antérieur à celui-ci [le Qur'an]) comme les Livres qui ont été descendus sur les Prophètes[(as)] (ou même un vestige d'une science) pour justifier votre adoration (si vous êtes véridiques). Qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah celui qui ne répond pas à son appel jusqu’au jour de la résurrection. Ces divinités resteront indifférentes à leurs prières car elles ne sont que de pierres qui n’entendent pas et ne voient rien.
Lorsqu'Allah réunira toute l’humanité pour le jugement dernier, ces idoles seront les ennemis de ces mécréants et désavoueront leur culte dans le bas monde comme Allah a dit: Bien au contraire! [ces divinités] renieront leur adoration et seront pour eux des adversaires.s19v82, Au jour de la résurrection, ils se renieront les uns les autres et se maudiront les uns les autres. Leur refuge sera la Géhenne et n’auront aucun protecteur.

7. Et quand on leur récite Nos versets bien clairs, ceux qui ont mécru disent à propos de la vérité, une fois venue à eux:"C'est de la magie manifeste".
8. Ou bien ils disent:"Il l'a inventé!" Dis:"Si je l'ai inventé, alors vous ne pourrez rien pour moi contre [la punition] d'Allah. Il sait parfaitement ce que vous propagez [en calomnies contre le Qur'an]: Allah est suffisant comme témoin entre moi et vous. Et c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux".
9. Dis:"Je ne suis pas une innovation parmi les messagers; et je ne sais pas ce que l'on fera de moi, ni de vous. Je ne fait que suivre ce qui m'est révélé; et je ne suis qu'un avertisseur clair".

En entendant la récitation des versets du Livre d'Allah, malgré leur clarté et leur évidence, les associateurs plongés dans leur égarement et leur obstination, s'écrièrent: "C'est de la magie manifeste", ou bien ils prétendirent que Muhammadﷺ a inventé ce Qur'an. Allah lui dit de leur répondre: (Si je l'ai inventé, alors vous ne pourrez rien pour moi contre [la punition] d'Allah.) Si je vous ai menti présumant qu'Allah m'a envoyé et si je ne vous disais pas la vérité, Allah m'infligerait un châtiment qu'Il n'a jamais infligé à un autre avant moi. Nul d'entre vous ne pourrait me protéger contre Allah, comme il est dit dans ce verset: "Vraiment, personne ne saura me protéger contre Allah; et jamais je ne trouverai de refuge en dehors de Lui.s72v22. Et dans un autre verset Allah affirme la véracité du Qur'an, qu'il est révélé de Lui et que Muhammad ne saurait prétendre pouvoir l'inventé, autrement Allah l'aurait puni. Et s'il avait forgé

quelques paroles qu'ils Nous avait attribuées, Nous l'aurions saisi de la main droite,s69v44-45.

Allah sait parfaitement ce que les mécréants propageaient au sujet du Qur'an et ordonne à Son Prophète de leur répondre: (Allah est suffisant comme témoin entre moi et vous) un verset qui constitue un avertissement et une menace contre leur fausse accusation.

(Et c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux) On y trouve une exhortation au repentir et on peut l'interpréter de cette façon: Si vous vous repentez et revenez à Allah en toute sincérité, Il vous absoudra et vous recevra dans le sein de sa miséricorde malgré tout.

(Je ne suis pas une innovation parmi les messagers) un grand nombre m'a précédé. Je ne vous apporte pas un message qui diffère de celui des Prophètes, avant moi, furent chargés de le communiquer à leurs peuples. Pourquoi donc me reniez-vous et ne croyez pas en mon message?

(et je ne sais pas ce que l'on fera de moi, ni de vous.) et ce qu'il fera de moi et de vous. Ibn Abbas a dit qu'après ce verset, Allah fit descendre cet autre: Allah te pardonne tes péchés, passés et futurss48v2. Ikrima, Al-Hassan et Qatada y ont ajouté: "Après la révélation de ce verset, les croyants s'écrièrent: "Félicitations ô Envoyé d'Allah? Et pour nous?" Allah fit alors descendre afin Qu'Il fasse entrer les croyants et les croyantes dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux où ils demeureront éternellement, et afin de leurs effacer leurs méfaits. Cela est auprès d'Allah un énorme

succès.s48v5. En commentant le verset précité, Al-Hassan Al-Basri a dit: "Dans la vie future, le sort du Prophèteﷺ sera certes le Paradis. Il leur a dit qu'il ignore son sort dans la vie présente s'il sera expulsé comme certains Prophètes, ou sera tué comme certains d'autres, ou s'ils (sont peuple) seront engloutis par la terre ou qu'une pluie de pierres s'abattra sur eux. Telle est l'interprétation convenable qu'on doit donner à ce verset. Lui et ceux qui l'ont suivi auront le Paradis dans l'autre monde, il ignorait ce qu'il en sera des associateurs Quraychites: deviendront-ils croyants? resteront-ils mécréants? ou seront-ils exterminés à cause de leur mécréance?" Comme affirmation de l'ignorance du sort, on rapporte ce hadith raconté par Kharija Ibn Zayd Ibn Thabit d'après Oum Al-'Ala qui a prêté serment d'allégeance au Messager d'Allahﷺ. Elle a dit: "Comme les Ansars (Médinois) ont fait un tirage au sort pour donner hospitalité aux Mouhajirins (Emigrés Mecquois), notre part était Othman Ibn Madh'oun qui demeura chez nous et fut atteint d'une maladie qui causa sa mort. "Quand il mourut, on l'a lavé et on l'a enseveli dans ses vêtements. L'Envoyé d'Allahﷺ entra chez nous et m'entendit dire: "qu'Allah te fasse miséricorde ô Abou As-Saeb, je témoigne qu'Allah t'a honoré": L'Envoyé d'Allahﷺ me dit: "Comment sais-tu qu'Allah l'a honoré?". Je lui répondis: "Que je sacrifie pour toi père et mère ô Envoyé d'Allah. Qui est donc la personne qu'Allah honore?". Il répliqua: "Quant à lui, la mort lui survint, par Allah, je lui souhaite tout le bien. Par Allah, je suis l'Envoyé d'Allah, j'ignore ce qu'Allah fera de moi". Je

rétorquai: "Par Allah, dorénavant, je ne déclarerai plus quiconque pur aux regards d'Allah". Je dormis, et je vis Othman auprès d'un cours d'eau qui coulait à ses pieds. Je vins auprès du Messager d'Allahﷺ pour le mettre au cours de ma vision, il me répondit: "Tel est le prix de ses œuvres" (Rapporté par Boukhari).

On peut déduire qu'on n'a pas le droit de déterminer le sort de quiconque soit-il pieux ou pervers. Seuls les dix compagnons avaient reçu l'annonce qu'ils entreront au Paradis ainsi que les récitateurs du Qur'an qui étaient au nombre de 70 et furent tués par trahison auprès du puits "Mé'ouna".

10. Dis:"Que direz-vous si [cette révélation s'avère] venir d'Allah et que vous n'y croyez pas, qu'un témoin parmi les Bani Isra'il en atteste la conformité [au Pentateuque] et y croit pendant que vous, vous le repoussez avec orgueil... En vérité Allah ne guide pas les gens injustes!"

11. Et ceux qui ont mécru dirent à ceux qui ont cru:"Si ceci était un bien, ils [les pauvres] ne nous y auraient pas devancés". Et comme ils ne se seront pas laissés guider par lui ils diront:"Ce n'est qu'un vieux mensonge!"

12. Et avant lui, il y avait le Livre de Moussa, comme guide et comme miséricorde. Et ceci est [un livre] confirmateur, en langue arabe, pour avertir ceux qui font du tort et pour faire la bonne annonce aux bienfaisants.

13. Ceux qui disent:"Notre Seigneur est Allah". et qui ensuite se tiennent sur le droit chemin. Ils ne doivent avoir aucune crainte et ne seront point affligés.

14. Ceux-là sont les gens du Paradis où ils demeureront éternellement, en récompense de ce qu'ils faisaient.

O Muhammad, dis à ces mécréants associateurs: Que diriez-vous si ce Qur'an venait réellement d'Allah et que vous l'eussiez renié, que pensez-vous qu'Allah fera de vous alors (qu'un témoin parmi les Bani Isra'il en atteste la conformité [au Pentateuque] et y croit). Car les Livres précédents révélés aux autres Prophètes contenaient les mêmes enseignements. Un témoin parmi les Bani Isra'il a reconnu sa conformité, mais vous, vous l'avez renié par orgueil. Il s'agit, comme a avancé Masrouq, de 'Abdullah Ibn Salam et d'autres encore, qui ont cru en votre Prophète et au Livre.

(En vérité Allah ne guide pas les gens injustes!) et ne dirige pas le peuple injuste. 'Âmir Ibn Sa'd rapporte que son père a dit: "Je n'ai jamais entendu le Messager d'Allahﷺ dire à un mortel qui marche sur la terre qu'il sera l'un des élus du Paradis sauf à 'Abdullah Ibn Salam(ra), et à son sujet ce verset fut révélé: (qu'un témoin parmi les Bani Isra'il en atteste la conformité [au Pentateuque] et y croit). Ainsi fut le commentaire de Moujahid, Ibn Abbas, Ad-Dahak et Qatada.

(Et ceux qui ont mécru dirent à ceux qui ont cru:"Si ceci était un bien, ils [les pauvres] ne nous y auraient pas devancés") voulant désigner Bilal, Shuhayb, Ammar, Khabbab et leurs semblables parmi les vrais croyants qui étaient des esclaves et des opprimés. Les mécréants ont commis une grande erreur en les désignant comme Allah le montre dans ce verset: Ainsi, éprouvons-Nous [les gens] les uns par les autres, pour qu'ils dissent:"Est-ce là ceux qu'Allah a favorisés parmi nous?" N'est-ce pas Allah qui sait le mieux lesquels sont

reconnaissants?s6v53 Ils furent étonnés de voir cette catégorie de faibles et de pauvres se convertir et croire au Qur'an et dirent: (Si ceci était un bien, ils [les pauvres] ne nous y auraient pas devancés).
Les gens de la communauté et de la Sunna ont jugé que tout acte ou parole dont l'auteur n'était pas un des compagnons du Prophète(rahm) doit être considéré comme une innovation, car si c'était un bien -ou une bonne chose- ils nous y auraient devancés, étant donne qu'ils n'ont laissé aucun acte -ou une parole- de bien sans prendre l'initiative et la déclarer.
'Et comme ils ne se seront pas laissés guider par lui ils diront:"Ce n'est qu'un vieux mensonge!"' et affirment que le Qur'an n'est qu'un recueil de vieux contes hérité des ancêtres, en le dénigrant ainsi que ceux qui suivent ses prescriptions. Tel est l'orgueil que le Messager d'Allahﷺ a dit décrit: "C'est le fait de rejeté la vérité et de méprisé les autres".
(Et avant lui, il y avait le Livre de Moussa) qui est la Thorah -ou le Pentateuque- (comme guide et comme miséricorde). Mais celui-ci, le Qur'an, est un Livre qui confirme les autres, écrit en langue arabe d'un style clair et éloquent, (pour avertir ceux qui font du tort et pour faire la bonne annonce aux bienfaisants) qui font le bien. Ceux qui disent: ("Notre Seigneur est Allah") et adoptent la voie de rectitude, ne connaîtront ni crainte de ce qui les attend, ni tristesse de ce qu'ils ont laissé derrière eux. Ceux-là (sont les gens du Paradis où ils demeureront éternellement, en récompense de ce qu'ils

faisaient) de bonnes œuvres qui leur assurent la miséricorde d'Allah et Sa satisfaction.

15. Et Nous avons enjoint à l'homme de la bonté envers ses père et mère: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché; et sa gestation et sevrage durent trente mois; puis quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans, il dit:"Ô Seigneur! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine. Je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis".

16. Ce sont ceux-là dont Nous acceptons le meilleur de ce qu'ils œuvrent et passons sur leurs méfaits, [ils seront] parmi les gens du Paradis, selon la promesse véridique qui leur était faite.

Dans le Qur'an on trouve plusieurs versets où le bon traitement des parents est joint à l'adoration d'Allah. Nous citons celui-ci à titre d'exemple:Et ton Seigneur a décrété: N'adorez que Lui; et [marquez] de la bonté envers les père et mère.s17v23. Dans ces versets, Allah recommande, voire ordonne, d'être bienveillant à l'égard des père et mère et d'être bon envers eux.
Au sujet de cette révélation, Abou Dawoud at-Tayalisi rapporte d'après Sa'd(ra) que la mère de ce dernier lui dit: "Ô Sa'd, Allah n'a-t-Il pas ordonné d'obéir aux père et mère? Je ne prends ni boisson ni nourriture jusqu'à ce que tu renies Allah". Elle s'abstint ainsi de tout et on devait, pour la maintenir en vie, lui ouvrir la bouche avec

un bâton pour lui donner quelque chose" (Rapporté par Mouslim et les auteurs des Sunans).
(sa mère l’a péniblement porté) tout comme chaque mère endure la période de grossesse, les envies, la nausée et le poids de l’enfant dans son ventre. Lors de l’accouchement elle éprouve également des douleurs et des peines.
(et en a péniblement accouché; et sa gestation et sevrage durent trente mois) Les ulémas ont déduit de ce verset et de cet autre: son sevrage a lieu à deux ans.s31v14 que la durée minimale de la grossesse est de six mois. En confirmation on cite ce que Ma'mar Ibn 'Abdullah Al-Jouhani a rapporté. Il a dit qu’un de ses concitoyens a épousé une femme de la famille Jouhaina, qui lui enfanta un garçon après six mois de grossesse. Son mari alla voir Othman[ra] et lui raconta le fait. Othman manda la femme qui, en s’apprêtant à s’habiller, sa sœur se mit à pleurer. Elle lui dit: "Pourquoi pleures-tu? Par Allah nul des créatures d'Allah n’a douté de ma conduite sauf lui. Allah le Très Haut tranchera entre nous".
Cette femme arrivée chez Othman avec son mari, Othman ordonna de la lapider. Ali[ra] ayant eu vent de cette affaire, vint trouver le calife Othman et lui demanda: "Que fais-tu?" - Cette femme, lui répondit-il, vient de mettre au monde un enfant après six mois de grossesse seulement. Est-ce possible?". Et Ali de répliquer: "N’as-tu pas lu le Qur'an? -Oui. -N’as-tu pas entendu Allah تعالى- dire: (et sa gestation et sevrage durent trente mois) et aussi: (son sevrage a lieu à deux

ans) De ça on peut déduire que l'enfant n'est resté que six mois (dans le ventre de sa mère). Othman dit alors: "Par Allah, je n'ai pas fait attention à cela. Qu'on m'emmène la femme." Mais ce fut trop tard parce qu'on la trouva lapidée et morte. Et Ma'mar de poursuivre: "Par Allah, un corbeau ne ressemble pas à un autre ou un œuf ne ressemble pas un à autre plus que cet enfant à son père. Ce père, voyant son fils, s'écria: "Il est bien mon fils et je n'en doute pas.". Il fut atteint par un ulcère phagédénique qui lui rongea le visage. Et le père devait mourir à cause de cet ulcère".

Ibn Abbas a dit: "Si la femme accouche après neuf mois de grossesse, l'allaitement de vingt et un mois suffit à l'enfant" A partir de ce raisonnement on peut limiter la durée minimale de l'allaitement en fonction de celle de la grossesse de sorte que les deux ne dépassent pas trente mois.

(puis quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans) il devient robuste, sage, car, en Islam, cet âge est considéré l'âge idéal où l'homme parvient à sa perfection. Al-Hafidh Al-Moussali rapporte, d'après Othman(ra) que le Messager d'Allahﷺ a dit: "Lorsque l'homme atteint l'âge de quarante, Allah lui allège son compte, à l'âge de soixante, Il lui accorde le repentir, à l'âge de soixante-dix, les habitants du ciel l'aiment, à l'âge de quatre-vingt, Allah affermit ses bonnes actions et lui efface les mauvaises, enfin, parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix, Allah lui efface ses péchés et fautes passés et futures, accepte son intercession pour les

membres de sa famille et devient le prisonnier d'Allah sur terre".
A cet âge, il dit: "Ô Seigneur! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine. Je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis" On trouve dans cette prière une exhortation à se repentir vers Allah, revenir à lui et être ferme dans tout cela. Ibn Mass'oud a dit que le Messager d'Allahﷺ enseignait aux croyants de dire après le tachahoud dans la prière: "Ô Allah, unis nos cœurs, dissipe toute animosité, montre-nous le chemin du salut, fais-nous sortir des ténèbres vers la lumière, préserve-nous des grands péchés apparents et cachés, bénis nos ouïes, nos vues, nos cœurs, nos épouses et nos enfants, pardonne-nous car Tu es celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant, Tu es le Miséricordieux. Fais-nous reconnaissants des bienfaits dont Tu nous as comblé en Te louant et parachève-les sur nous"(Rapporté par Abou Dawud)
(Ce sont ceux-là dont Nous acceptons le meilleur de ce qu'ils œuvrent et passons sur leurs méfaits, [ils seront] parmi les gens du Paradis) Ceux-là sont ceux qui se sont repentis revenant à Allah, implorant le pardon et la miséricorde du Seigneur ayant l'intention de se consacrer à son culte. Ils seront admis au Paradis car Allah leur a promis une telle récompense et (selon la promesse véridique qui leur était faite.).

Muhammad Ibn Hatib raconte: "J'étais chez Ali Ibn Abi Talib alors que 'Ammar, Sa'Sa'a, Al-Achtar et Muhammad Ibn Abi Bakr s'y trouvaient en même temps. Ils évoquèrent Othman en atteignant à sa personne. Ali était assis sur son lit tenant un petit bâton en main. L'un de ces hommes leur dit: "vous êtes chez un individu qui tranche entre vous". En lui demandant son avis sur 'Othman(ra) il répondit: "Othman était de ceux cités dans ce verset: (Ce sont ceux-là dont Nous acceptons le meilleur de ce qu'ils œuvrent et passons sur leurs méfaits, [ils seront] parmi les gens du Paradis). Par Allah, Othman et ses compagnons sont les concernés par ce verset".
Yussuf demanda à Muhammad Ibn Hatib: "Jures-tu par Allah que tu as entendu cela de la bouche de Ali(ra)?" Il lui répondit: "Par Allah, j'ai bien entendu cela de 'Ali(ra)".

17. Quant à celui qui dit à ses père et mère:"Fi de vous deux! Me promettez-vous qu'on me fera sortir de terre alors que des générations avant moi ont passé?" Et les deux, implorant le secours d'Allah, [lui dirent]:"Malheur à toi! Crois. Car la promesse d'Allah est véridique". Mais il [répond]:"Ce ne sont que des contes d'Anciens".
18. Ce sont ceux-là qui ont mérité la sentence [prescrite] en même temps que des communautés déjà passées avant eux parmi les djinns et les hommes. Ils étaient réellement perdants.
19. Et il y a des rangs [de mérite] pour chacun, selon ce qu'ils ont fait, afin qu'Allah leur attribue la pleine récompense de leurs œuvres; et ils ne seront point lésés.

20. Et le jour où ceux qui ont mécru seront présentés au Feu [il leur sera dit]:"Vous avez dissipé vos [vos biens] excellents et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre: on vous rétribue donc aujourd'hui du châtiment avilissant, pour l'orgueil dont vous vous enfliez injustement sur terre, et pour votre perversité.

Ceux qui ont prétendu que le premier verset fut descendu au sujet de Abd ar Rahman le fils de Abou Bakr, leurs dires sont faibles et non-fondés, car il s'est converti et est devenu l'un des musulmans les plus fervents à cette époque. Ce verset concerne tout individu qui désobéit à ses parents et renie la vérité. Abdullah Ibn Al-Madini raconte: "Me trouvant dans la mosquée, j'entendis Marwan dire dans son prône: "Allah le Très Haut a permis au prince des croyants de former une bonne idée au sujet de Yazid et de l'apprécier, et par la suite de le nommer comme calife. Avant moi, Abou Bakr avait désigné 'Umar pour lui succéder au pouvoir". Abd ar Rahman Ibn Abi Bakr(rahm) s'écria: "S'agit-il d'une hérédité? Par Allah Abou Bakr n'a pas laissé ce califat comme succession à aucun de ses enfants, ni à un proche, ni même Mou'awiya sauf par un effet de clémence et de considération à ses fils". Marwan lui dit alors: "N'es-tu pas l'homme qui a dit à ses paroles: (Fi de vous deux) Et Abd ar Rahman de répliquer: "N'es-tu pas le fils de celui que le Messager d'Allahﷺ a maudit son père?". Aïcha(ra) entendant leurs propos dit à Marwan: " C'est toi qui a dit à Abd ar Rahman telle et telle chose? Tu as menti car ce n'est pas à son sujet que ce verset fut révélé, mais plutôt d'un tel et d'un tel..." Marwan

regretta son comportement et ses dires, descendit de la chaire, se rendit chez Aïcha et demeura auprès de sa chambre lui présenter ses excuses.

(Me promettez-vous qu'on me fera sortir de terre) et qu'on me fera sortir du tombeau pour une nouvelle vie. (alors que des générations avant moi ont passé?) Ses parents, tout en implorant l'aide d'Allah, lui disent: (Et les deux, implorant le secours d'Allah, [lui dirent]:"Malheur à toi! Crois. Car la promesse d'Allah est véridique". Mais il [répond]:"Ce ne sont que des contes d'Anciens".)

(Ce sont ceux-là qui ont mérité la sentence [prescrite] en même temps que des communautés déjà passées avant eux parmi les djinns et les hommes), et ont, par la suite, mérité le châtiment d'Allah et étaient parmi les perdants et les réprouvés.

(Et il y a des rangs [de mérite] pour chacun, selon ce qu'ils ont fait, afin qu'Allah leur attribue la pleine récompense de leurs œuvres) et subira le supplice en fonction de ses mauvaises actions. (et ils ne seront point lésés) Abd ar Rahman Ibn Zayd a dit: "Les degrés de l'enfer augmentent en profondeur, tandis que ceux du paradis en s'élevant".

(Et le jour où ceux qui ont mécru seront présentés au Feu [il leur sera dit]:"Vous avez dissipé vos [vos biens] excellents et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre) Ces paroles leur seront adressées à titre de réprimande. Tenant en considération la sagesse qui émane de ce verset 'Omar Ibn Al-Khattab s'abstenait souvent même de consommer des choses licites et

bonnes et disait: "J'ai peur d'être parmi ceux qui sont concernés par ce verset: (Vous avez dissipé vos [vos biens] excellents….)
(on vous rétribue donc aujourd'hui du châtiment avilissant, pour l'orgueil dont vous vous enfliez injustement sur terre, et pour votre perversité) Car ceux qui s'adonnent aux excellentes choses qu'ils possèdent sur la terre, s'enorgueillissent en se détournant du chemin de la vérité et commettent les turpitudes et les mauvaises actions, Allah les punira et leur infligera un supplice humiliant et les précipitera dans l'abîme de la Géhenne, qu'Allah nous en préserve.

21. Et rappelle-toi le frère des 'Aad [Hûd] quand il avertit son peuple à Al-Ahqâf – alors qu'avant et après lui, des avertisseurs sont passés – [en disant]:"N'adorez qu'Allah. Je crains pour vous le châtiment d'un jour terrible".
22. Ils dirent:"Es-tu venu à nous pour nous détourner de nos divinités? Eh bien, apporte-nous ce que tu nous promets si tu es du nombre des véridiques".
23. Il dit:"La science n'est qu'auprès d'Allah. Je vous transmets cependant le message avec lequel j'ai été envoyé. Mais je vois que vous êtes des gens ignorants".
24. Puis, voyant un nuage se dirigeant vers leurs vallées, ils dirent;"Voici un nuage qui nous apporte de la pluie". Au contraire! C'est cela même que vous cherchiez à hâter: C'est un vent qui contient un châtiment douloureux,
25. détruisant tout, par le commandement de son Seigneur". Puis, le lendemain on ne voyait plus que leurs demeures. Ainsi rétribuons-Nous les gens criminels.

Les peuples passés avaient traité leurs Prophètes de menteurs. Allah demande à Son Messager de citer à ces associateurs de La Mecque le Prophète Hud, le frère des Adites, qu'Allah avait envoyé au premier peuple de 'Ad qui habitait à Al-Ahqaf (qui signifie: la dune de sable). Et Qatada a précisé: Le premier peuple Adite vivait dans une région sablonneuse au Yémen, dominant la mer, qui s'appelait: Al-Chihr.
Allah avait envoyé avant Hud et après lui, des Prophètes qui avertissaient leurs peuples de n'adorer qu'Allah seul. Il est cité dans le Qur'an ce qu'en fut de ces peuples mécréants quand Allah dit par exemple: S'ils s'en détournent, alors dis-leur;"Je vous ai avertis d'une foudre semblable à celle qui frappa les 'Aad et les Thamûd" Quand les Messagers leur étaient venus, de devant eux et par derrière [avec toutes les preuves], [leur disant]:"N'adorez qu'Allah".s41v13-14. Son peuple lui répondit: ("Es-tu venu à nous pour nous détourner de nos divinités? Eh bien, apporte-nous ce que tu nous promets si tu es du nombre des véridiques") Ils demandèrent qu'Allah dépêche leur supplice car ils n'y croyaient pas, comme Il a dit ailleurs: Ceux qui n'y croient pas cherchent à la hâters42v18. Allah seul décide à quel moment Il dressera l'heure et enverra son châtiment. Je vous transmets ce avec quoi j'ai été envoyé.
Comme une sécheresse avait frappé le pays et les gens avaient besoin de la pluie, en voyant un nuage se former et se diriger vers eux, ils furent réjouis d'avoir de l'eau, mais Allah leur répondit: (Au contraire! C'est cela même

que vous cherchiez à hâter: C'est un vent qui contient un châtiment douloureux, détruisant tout, par le commandement de son Seigneur".)
et un supplice douloureux, qui va, sous l'ordre de son Seigneur, tout détruire. La menace d'Allah fut réalisée et (Puis, le lendemain on ne voyait plus que leurs demeures. Ainsi rétribuons-Nous les gens criminels). Quant à eux, ils furent exterminés du premier au dernier. Voilà comment Allah rétribue le peuple coupable et mécréant, et qui traite les Prophètes de menteurs.
On a rapporté que le pays de 'Ad fut frappé d'une disette. Ils envoyèrent un homme appelé "Qil" qui passa par Mou'awiya Ibn Bakr et demeura chez lui un mois durant lequel il lui servait du vin et deux cantatrices appelées. "Al-Jaradatane" (les deux sauterelles) lui chantaient les plus beaux refrains. Après l'écoulement de ce mois, l'homme quitta son hôte et se dirigea vers les montagnes "Mahara". Là il pria le Seigneur: "Ô Allah, Tu sais bien que je ne suis pas venu chez un malade pour le soigner, ni à un prisonnier pour le racheter. Ô Allah, donne au peuple 'Ad à boire ce que Tu lui as donné jadis". A ce moment des nuages noirs passèrent au-dessus de sa tête. Une voix l'interpella pour choisir lequel il voulut. Désignant un nuage très noir, une voix y surgit et dit: "Considère alors comment il sera très fin de sorte qu'il ne laissera survivre aucun du peuple de 'Ad". En effet un vent dont le courant passa presque à travers une bague causa leur anéantissement.
L'imam Ahmad rapporte que 'Aïcha(ra) a dit: "Je n'ai jamais vu le Messager d'Allahﷺ rire à gorge déployer en

sorte de montrer sa luette, plutôt il souriait (simplement). A la vue d'une nuage ou du soufflement d'un vent, on pouvait remarquer les effets de l'un et l'autre sur son visage. Je lui demandai un jour: "Ô Messager d'Allah, lorsque les gens voient un nuage se former, ils espèrent le bien et attendent la chute de la pluie. Quant à toi, je ne vois que la répugnance se tracer sur ton visage?" Il me répondit: "Qu'est-ce qu'il me garantit que ce vent n'apporte pas le châtiment comme en subit un des peuples passés croyant obtenir de la pluie?". Aïcha[ra] a dit: "Lorsque le vent devenait violent, le Prophèteﷺ disait: "Seigneur, je Te demande de m'accorder son bien (du vent) et le mieux qui s'y trouve et le bien (de la pluie) dont il est chargé. Je recherche refuge auprès de Toi contre son mal, le pire qui s'y trouve et le mal dont il est chargé". Et lorsque le ciel s'obscurcissait en se couvrant de nuages, le visage du Messager d'Allahﷺ s'assombrissait. Il entrait et sortait, allait et venait, mais une fois que la pluie chutait, il s'apaisait et devenait tranquille. Un jour -raconte Aïcha- je lui demandai au sujet de cela, il me répondit: "Ô Aïcha, il se peut que cela arrive et soit comme il en était du peuple de 'Ad: "Apercevant un nuage s'avancer vers leurs vallées, ils s'écrièrent: "Ce nuage nous apporte la pluie"(Rapporté par Mouslim).
Nous avons déjà parlé de l'histoire du peuple de 'Ad en commentant les deux sourates Al-'Araf et Hud.

26. En effet, Nous les avions consolidés dans des positions que Nous ne vous avons pas données. Et Nous leur avions assigné une ouïe, des yeux et des cœurs, mais

ni leur ouïe, ne leurs yeux, ni leurs cœurs ne leur ont profité en quoi que ce soit, parce qu'ils niaient les signes d'Allah. Et ce dont ils se moquaient les cerna.

27. Nous avons assurément fait périr les cités autour de vous; et Nous avons diversifié les signes afin qu'ils reviennent [de leur mécréance].

28. Pourquoi donc ne les secourent pas, ceux qu'ils avaient pris, en dehors d'Allah, comme divinités pour [soi-disant] les rapprocher de Lui? Ceux-ci, au contraire, les abandonnèrent; telle est leur imposture et voilà ce qu'ils inventaient comme mensonges.

Allah avait donné aux générations passées des moyens plus qu'il en a donné aux mécréants de Quraysh comme richesses et progénitures; tout comme Il leur a accordé (une ouïe, des yeux et des cœurs). Mais tous ces organes ne leur servirent à rien du moment qu'ils eurent nié les signes d'Allah, et ce dont ils se moquaient les a enveloppés et furent frappés par le supplice. Et vous, prenez garde qu'un tel châtiment ne vous frappe dans ce bas monde et un autre dans l'au-delà.

(Nous avons assurément fait périr les cités autour de vous) C'est à dire autour de la Mecque, ces peuples de toutes ces cités tels que les Adites qui habitaient dans l'Ahqaf, en Hadramout près de Yémen, les Thamûd qui vivaient dans une région située entre les premiers et le pays du Châm, les habitants de Saba, originaires du Yémen, les gens de Madyan dont leurs demeures étaient sur la route menant à Ghaza, ainsi que la mare du peuple de Lût où ils passaient en voyageant.

(et Nous avons diversifié les signes afin qu'ils reviennent [de leur mécréance].) en leur adressant des signes dans le but de revenir à Allah.
(Pourquoi donc ne les secourent pas, ceux qu'ils avaient pris, en dehors d'Allah, comme divinités pour [soi-disant] les rapprocher de Lui? Ceux-ci, au contraire, les abandonnèrent) au moment où ils avaient (le plus) besoin d'elles. Tel est le résultat de leur imposture et leur mécréance en adorant ces idoles, et voilà à quoi aboutirent leurs inventions. Ils ne furent que trop égarés et perdus.

29. [Rappelle-toi] lorsque Nous dirigeâmes vers toi une troupe de djinns pour qu'ils écoutent le Qur'an. Quand ils assistèrent [à sa lecture] ils dirent:"écoutez attentivement"... Puis, quand ce fut terminé, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs

30. Ils dirent:"Ô notre peuple! Nous venons d'entendre un Livre qui a été descendu après Moussa, confirmant ce qui l'a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit.

31. Ô notre peuple! Répondez au prédicateur d'Allah et croyez en lui. Il [Allah] vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtiment douloureux.

32. Et quiconque ne répond pas au prédicateur d'Allah ne saura 'bi mou'jizine' [مُعْجِزِينَ/rendre faibles, incapable, impuissant, impotent, invalide, insuffisant infirme, fragile] [Allah] fil 'ard [sur terre]; et il n'aura pas de protecteurs en dehors Lui. Ceux-là sont dans un égarement évident.

En commentant le premier verset, Al-Zoubayr a dit que cela arriva au Messager d'Allahﷺ à "Nakhlé" alors qu'il faisait la prière du soir (Icha). Sept djinns de Nassibine se pressaient en foule autour de lui.
Dans son ouvrage "Les signes de prophétie" Al-Bayhaqi a raconté, d'après Ibn Abbas, que le Messager d'Allahﷺ n'a ni vu les Djinns ni récité du Qur'an pour eux. Un jour, il partit au Souk 'Okaz (le marché de 'okaz) accompagné de quelques uns de ses compagnons. A ce moment des tisons ardents (météorites) furent lancés contre des Djinns qui essayaient de percevoir quelques nouvelles du ciel et durent retourner chez les leurs. Qu'y a-t-il, pourquoi êtes-vous revenus, leur demanda-t-on. Ils leur répondirent: "On nous a empêchés d'écouter et de dards flamboyants ont été lancés contre nous". Les autres de répliquer: "Une chose très importante est arrivée sans doute. Allez, dispersez-vous à l'est et à l'ouest à la recherche de cet événement".
Les Djinns s'exécutèrent. Certains se sont guidés vers Touhama là où se trouvait le Messager d'Allahﷺ avec ses compagnons en route vers 'Okaz alors qu'ils accomplissaient la prière de l'aube. Les Djinns écoutèrent la récitation du Qur'an et affirmèrent: "Ce Qur'an, par Allah, nous a empêché d'avoir des nouvelles du ciel". Ils rebroussèrent chemin chez les leurs et leur dirent: "Ô notre peuple,"Nous avons certes entendu une Lecture [le Qur'an] merveilleuse ['Ajaba], qui guide vers la droiture. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur.s72v1v2. A cette occasion ce verset fut révélé: Dis:"Il m'a été révélé

qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent:" Nous avons certes entendu une Lecture [le Qur'an] merveilleuse ['Ajaba], s72v1 Allah lui révéla les propos des Djinns".
Ibn Abbas a commenté ce fait et dit:"Les Djinns entendaient la récitation du Messager d'Allahﷺ et reconnurent sa mission alors que lui ne leur récitait pas (à eux) ni les voyait. Mais, plus tard, un des chefs des Djinns vint le trouver, il lui récita du Qur'an et l'appela à Allahتعالى.
En voilà encore un autre récit: D'après Mouslim, 'Âmir demanda à Alqama si Ibn Mass'oud était avec le Messager d'Allahﷺ la nuit où les Djinns sont venus écouter la récitation du Qur'an. Il lui répondit: "J'ai posé la même question à ibn Mass'oud si l'un des compagnons était présent avec lui. Il répliqua: Non. Mais une nuit, étant en compagnie du Messager d'Allahﷺ quand nous les perdîmes de vue. Nous sommes parti le chercher dans le vallées et les gorges, et quelques uns disaient: "Il fut tué!". Nous passâmes la pire des nuits de notre vie. Le lendemain matin nous le vîmes venir du côté de la grotte de Hira. Nous lui dîmes: "Hier nous t'avons cherché partout sans te trouver et nous avons passé une très mauvaise nuit". Il nous répondit: "Un des chefs des Djinns est venu me demander (de récité) pour aller chez les siens et leur réciter du Qur'an".
Le Messager d'Allahﷺ nous demanda de le suivre et il nous montra les traces des Djinns et le reste de leur feu qu'ils avaient allumé. En lui demandant au sujet de leur nourriture, il répondit: "Tout os sur lequel on a invoqué

le nom d'Allah fourré de viande, tout crottin provenant de la nourriture de vos bêtes". Et exhortant ses compagnons, il poursuivit: "Ne vous torchez pas avec ces deux choses car elles constituent la nourriture de vos frères (les Djinns)".
Abdullah Ibn Mass'oud raconte: "Un jour, le Messager d'Allahﷺ dit à ses compagnons: "Que celui d'entre vous qui veut assister à une scène avec les Djinns soit présent cette nuit". Personne d'autre que moi ne vint. Nous partîmes ensemble et, arrivés à une des hauteurs de La Mecque, le Messager d'Allahﷺ traça une ligne avec son pied et m'ordonna de m'y asseoir, puis il se leva et commença à réciter du Qur'an. Plusieurs silhouettes noires arrivèrent et s'assirent entre lui et moi de sorte que je ne pus plus le voir et même n'entendis pas sa voix. Ensuite elles commencèrent à quitter le lieu par bandes telles que des nuages détachés, et il ne resta avec lui qu'un petit groupe. Il termina la récitation, partit pour satisfaire un besoin naturel et revint me demander: "Qu'a fait ce petit groupe de Djinns?" - Les voilà encore là, répondis-je. Il se dirigea vers eux et leur donna comme provision des os et des excréments. Le Messager d'Allahﷺ interdit qu'on se torche avec ces deux matières"(Rapporté par Ibn Jarir).
Ces différents récits montrent que le Prophèteﷺ est allé exprès chez les Djinns pour leur réciter du Qur'an et les appeler à Allah. Ceux parmi ceux qui l'ont rencontré à Nakhlé, il y avaient les Djinns de Ninive, et ceux de la Mecque étaient les Djinns de Nassibine.

Quant à leur nombre, on a dit qu'ils sont venus montés sur soixante montures ou trois cent selon une autre version. Ceci dénote qu'ils venaient souvent et en groupes chez le Prophèteﷺ.
([Rappelle-toi] lorsque Nous dirigeâmes vers toi une troupe de djinns pour qu'ils écoutent le Qur'an.) et l'écoutent, et ce fut un acte de bienséance de leur part. Jabir Ibn 'Abdullah a dit: "Le Messager d'Allahﷺ a récité la sourate du Miséricordieux (55) tout entière et dit à la fin: "Pourquoi vous vois-je silencieux? Les djinns (Djinns) étaient mieux que vous en écoutant. Chaque fois que je leur répétais ce verset: Lequel donc des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous?s55v23etc... ils disaient: "Nous ne nierons aucun, autrement nous aurons menti. Louange à Toi".
(Puis, quand ce fut terminé, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs) en leur reproduisant ce qu'ils ont écouté et les avertir, comme Allah a dit ailleurs: Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-il pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde. s9v122. On peut déduire de ces versets qu'aucun Djinn ne fut un Prophète mais un avertisseur auprès de son peuple. Si on objecte et dit qu'il y a là une contradiction avec ce verset:Ô communauté des djinns et des humains, ne vous est-il pas venu des messagers,.s6v130 la réponse est la suivante: Il s'agit de choisir des Prophètes parmi les deux espèces et non pas de chacune d'elles.

(Ô notre peuple! Nous venons d'entendre un Livre qui a été descendu après Moussa) sans mentionner Isâ(as) auquel l'Évangile fut révélé et qui contenait des exhortations et quelques lois concernant le licite et l'illicite. Ce livre fut, en vérité, un complément au Pentateuque qui était la base.

(confirmant ce qui l'a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit) Car le Qur'an guide vers la vérité et ne raconte que la vérité et sa demande est une justice comme Allah l'affirme: Et la parole de Ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité.s6v115, Ainsi les Djinns dirent que ce Qur'an guide à la vérité des croyances et un chemin droit dans l'application de ses enseignements.

(Ô notre peuple! Répondez au prédicateur d'Allah) on trouve là une reconnaissance que Muhammadﷺ fut envoyé aussi bien aux Djinns qu'aux hommes et chargé de les appeler à Allah. Il leur récita la sourate du Miséricordieux qui concerne les uns et les autres en les avertissant: "- Réponds à l'apôtre d'Allah et convertis-toi".

(Il [Allah] vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtiment douloureux.) Donc les croyants parmi les Djinns entreront au Paradis comme ceux des humains. Dans la sourate du Miséricordieux Allah a dit: Et pour celui qui aura craint de comparaître devant son Seigneur, il y aura deux jardins;s55v46, Il rappelle aux deux races que le croyant entrera au Paradis. Dans les livres de Traditions et les différents commentaires, on ne trouve pas que

seuls les humains entreront au Paradis en dehors des Djinns même si ceux-ci seraient préservés du châtiment du Feu.
Certains exégètes ont avancé des opinions extravagantes quand ils ont dit par exemple qu'au Paradis les humains verront les Djinns sans que ceux-ci voient les premiers à l'inverse de ce qui se passe dans le bas monde où les Djinns voient les hommes sans que ceux-ci les voient. On a dit aussi que le Djinns ne mangeront pas au Paradis ni ne boiront, plutôt on leur inspirera les glorifications et les louanges au lieu de la nourriture et de la boisson tout comme les anges font car ils sont de la même espèce. Mais tout cela demeure un sujet à polémique car aucune preuve évidente n'a été avancée.
(Et quiconque ne répond pas au prédicateur d'Allah ne saura 'bi mou'jizine' [مُعْجِزِينَ/rendre faibles, incapable, impuissant, impotent, invalide, insuffisant infirme, fragile] [Allah] fil 'ard [sur terre];) car la puissance d'Allah l'enveloppe de toutes parts et il ne trouve pas de maître en dehors de Lui.
(Ceux-là sont dans un égarement évident) A la suite de cet avertissement, les Djinns, en retournant chez les leurs, leur demandèrent à se convertir et de répondre au Messager d'Allahﷺ Voilà pourquoi ils s'affluèrent vers lui en masses.

33.Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé les cieux et la terre, et qui n'a pas été fatigué par leur création, est capable en vérité de redonner la vie aux morts? Mais si. Il est certes Omnipotent.

34. Et le jour où seront présentés au Feu ceux qui ont mécru [on leur dire]:"Ceci n'est-il pas la vérité?" Ils diront:"Mais si, par notre Seigneur". Il dira:"Eh bien, goûtez le châtiment pour votre mécréance".
35. Endure [Muhammad] donc, comme ont enduré les messagers doués de fermeté; et ne te montre pas trop pressé de les voir subir [leur châtiment]. Le jour où ils verront ce qui leur est promis, il leur semblera qu'ils n'étaient restés [sur terre] qu'une heure d'un jour. Voilà une communication. Qui sera donc anéanti sinon les gens pervers?

Que ceux qui renient la résurrection et la reconstitution des corps réduits en ossements et poussière, sachent qu'Allah qui a créé les cieux et la terre n'en a éprouvé aucune peine. Il suffît qu'Il dise d'une chose: "Sois" et elle est. Lui, le créateur des cieux et de la terre, sera-t-il incapable de ressusciter les morts?, n'a-t-Il pas dit: La création des cieux et de la terre est quelque chose de plus grand que la création des gens. Mais la Plupart des gens ne savent pas.s40v57. Il est le Tout-Puissant et capable de toute chose.
(Et le jour où seront présentés au Feu ceux qui ont mécru [on leur dire]:"Ceci n'est-il pas la vérité?") Ce Feu que vous traitiez de mensonge, est-ce donc de la magie ou ne voyez-vous rien?". Devant cette réalité ils avoueront: "Mais si, par notre Seigneur". On leur dira alors: "Eh bien, goûtez le châtiment pour votre mécréance".
Allah ordonna à Son Prophète d'endurer les méfaits de ceux qui l'ont traité de menteur: (Endure [Muhammad]

donc, comme ont enduré les messagers doués de fermeté; et ne te montre pas trop pressé de les voir subir [leur châtiment].) plutôt accorde-leur un répit. Car (Le jour où ils verront ce qui leur est promis, il leur semblera qu'ils n'étaient restés [sur terre] qu'une heure d'un jour), ou comme Allah a dit ailleurs: Le jour où ils la verront, il leur semblera n'avoir demeuré qu'un soir ou un matin.s79v46,

Tel est ce Qur'an qui est un avertissement aux hommes. Qui d'autres que les gens sans foi, les pervers, sont donc anéantis? Allah appliquera Sa justice, ne lésera personne et n'infligera Son châtiment qu'à ceux qui l'auront mérité.